

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 28.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 28.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023623

Entité de publication



Commune d'Anniviers, Case postale 46, 3961 Vissoie

Demande d'autorisation de construire - Construction de deux chalets individuels R1 avec PAC air-eau intérieure., Anniviers

Titre du projet de construction

Construction de deux chalets individuels R1 avec PAC air-eau intérieure.

Numéro pour consultation eConstruction

7e7c9de9

Requérant(e)

KAUFMANN Immobilier Sàrl

Auteur(e) de plans

Giancarlo Rinaldi

Auteur(e) de plans - Entreprise

Itisar.ch Rinaldi

Parcelle

Parcelle 765, No Folio 7, Section Saint-Luc, Lieu-dit Damon Villa

Coordonnées

2'612'456 1'118'787

Propriétaire

Pia Marthaler

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitation individuelle H40

Dérogation(s)

art. 44 let. a) Pente de toits

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers
Service technique
Case postale 46
3961 Anniviers

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 28.09.2026